

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.
 Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)	Non		
S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
André Turmel	15	externe	800, Place Victoria, Mtl (Qc)
Nom des analystes	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Lucie Gervais	22	externe	1950, boul René Gaultier, bureau 206.B, Varennes QC
Nom des témoins experts	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS



Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Budget de participation

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

Numero de dossier :	R-3523-2004	Période convenue :	a compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)		

BUDGET DE PARTICIPATION

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation

2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant

3. Moyens et services requis

3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

3.2 Autres moyens requis

VOIR LETTRE EXPLICATIVE

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS



Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 4, 5, 6 et 7.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)		
HONORAIRES			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires
	Préparation (heures)	Audience (demi-journées)	(incl. TPS/TVQ admissibles)
Avocats	24.0	2	6,073.32 \$
Analystes	26.5	2	4,960.45 \$
Témoins experts	0.0	0	- \$
Experts conseils	0.0	n/a	- \$
Coordonnateurs	0.0	0	- \$
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	50.5	4	11,033.77 \$
DÉPENSES			
Type de dépenses			Dépenses
			(incl. TPS/TVQ admissibles)
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)			331.01 \$
Dépenses d'hébergement et de transport (déplacement de plus de 100 km)			231.20 \$
Dépenses de traduction			- \$
TOTAL DES DÉPENSES			562.21 \$
ENVELOPPE GLOBALE			20,478.76 \$
TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT			32,074.74 \$
FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS			- \$

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Honoraires

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier		R-3523-2004	Période couverte		à compter du 16 février 2004	
Nom de l'intervenant		Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)				
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience	Taux horaire ou demi-journée ¹	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
Avocats	heures ou demi-journées					
André Turmel	Préparation (h)	24.0	165.00 \$	5 280.00 \$	793.32 \$	6 073.32 \$
	Audience (dj)	2	660.00 \$			
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Total	Préparation	Audience				
	24.0	2		5 280.00 \$	793.32 \$	6 073.32 \$
	case 26	case 27		case 28	case 29	case 30
Analyses	heures ou demi-journées					
Lucie Gervais	Préparation (h)	26.5	125.00 \$	4 312.50 \$	647.95 \$	4 960.45 \$
	Audience (dj)	2	500.00 \$			
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Préparation (h)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Audience (dj)			0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Total	Préparation	Audience				
	26.5	2		4 312.50 \$	647.95 \$	4 960.45 \$
	case 31	case 32		case 33	case 34	case 35

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Honoraires (suite)



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3523-2004		Période couverte :		à compter du 16 février 2004	
Nom de l'intervenant :		Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)					
HONORAIRES (suite)							
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹		Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
Témoins experts		heures ou demi-journées					
	Préparation (h)						
	Audience (dj)			0.00 \$		0.00 \$	
	Préparation (h)		- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Audience (dj)	0	- \$				
Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	0.0	0		case 36	case 37	case 38	case 40
Experts-conseil		heures					
	Préparation (h)		- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Préparation (h)		- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	0.0	n/a		case 41	case 42	case 43	case 45
Coordonnateurs		heures ou demi-journées					
	Préparation (h)						
	Audience (dj)	0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	Préparation (h)						
	Audience (dj)	0	- \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
Total :	Préparation :	Audience :		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	
	0.0	0		case 46	case 47	case 48	case 50
TOTAL DES HONORAIRES				9,592.50 \$	1,441.27 \$	11,033.77 \$	

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.



Dépenses

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3523-2004	Période couverte :		à compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :		Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)			
Nom des personnes :					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVO (admissibles)	Total
Automobile	0,31 \$/km	0	- \$	- \$	\$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	\$
Train			67,86 \$	- \$	67,86 \$
Avion			- \$	- \$	\$
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVO (admissibles)	Total
Région de Montréal <small>(maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)</small>	140,00 \$	1	140,00 \$	23,34 \$	163,34 \$
Région de Québec <small>(maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	\$	- \$	\$
Région de Gatineau <small>(maximum de 85,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	\$	- \$	\$
Ailleurs au Québec <small>(maximum de 70,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	\$	- \$	\$
Hébergement privé <small>(maximum de 35,00 \$ par jour)</small>	- \$	0	\$	nil	\$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			207,86 \$	23,34 \$	231,20 \$
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVO (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	\$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION			- \$	- \$	- \$

¹ L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Enveloppe globale



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3523-2004		Période couverte :		à compter du 16 février 2004	
Nom de l'intervenant :		Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)					
ENVELOPPE GLOBALE							
Date séance (aaa/mm/jj)	Durée (heures)	Nom des participants	Interne/ externe ¹	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
Groupe de travail						-	\$
		André Turmel	externe	6,022.50	904.88	6,927.38	
		Lucie Gervais	externe	11,781.25	1,770.13	13,551.38	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
TOTAL ENVELOPPE GLOBALE				17,803.75 \$	2,675.01 \$	20,478.76 \$	

¹ Le participant à la séance de travail est une ressource interne s'il est à l'emploi de l'intervenant.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3523-2004

Nom de l'intervenant : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

Je, soussigné, André Turmel, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal,
le 18^e jour de février 2005

(s) Nathalie Bonneau 121 411
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Je, soussigné, _____, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de _____, membre du
regroupement intervenant; *(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du
regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,
à _____,
le _____^e jour de _____ 200_____

Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et marques de commerce

**FASKEN
MARTINEAU** 

Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

Date: 31 janvier 2005
Notre Dossier: 115805.00028
Note d'honoraires: 38242
TPS: 87937 6127 RT

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur

TVQ: 1023151835 TQ0002

Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante (FCEI)
a/s M. Richard Fahey
630 boul. René Lévesque ouest
Suite 2420
Montréal (Québec) H3B 1S6

Pour services professionnels rendus en relation avec le dossier suivant:

CONDITIONS DE SERVICE DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL R-3523-2003

Avocat responsable: André Turmel

Total des honoraires	\$ 11 303,00
Total des débours	80,54
Total des taxes	1 710,38
Montant total dû	\$ 13 093,92

Payable sur réception. Intérêt au taux de 1,25% par mois (15% par année) ajouté à toute somme en souffrance depuis 30 jours ou plus. Les débours non débités à votre compte à la date du présent état vous seront facturés ultérieurement.

CONDITIONS DE SERVICE DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL R-3523-2003

02/16/04	Analyse. André Turmel	4,00 h
02/19/04	Préparation de la conférence préparatoire. André Turmel	6,00 h
02/20/04	Préparation de la conférence préparatoire. André Turmel	4,00 h
02/23/04	Discussion avec analyste et client. André Turmel	4,00 h
02/24/04	Préparation de la rencontre préparatoire. André Turmel	6,00 h
02/25/04	Rencontre préparatoire. André Turmel	8,00 h
03/12/04	Analyse et suivi du dossier; notes. André Turmel	1,00 h
03/17/04	Préparation. André Turmel	2,00 h
03/22/04	Lecture de la décision D-2004-65; notes au dossier; discussion avec analyste; stratégie du dossier. André Turmel	2,00 h
03/24/04	Préparation. André Turmel	1,00 h
04/08/04	Suivi au dossier. André Turmel	1,00 h
06/14/04	Préparation. André Turmel	1,00 h
06/15/04	Préparation de la rencontre. André Turmel	2,00 h
06/16/04	Réunion du groupe de travail. André Turmel	2,00 h

CONDITIONS DE SERVICE DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL R-3523-2003

09/13/04	Notes au dossier; appel à madame Chaussé de SCGM, nouvelle date. André Turmel	0,50 h
09/15/04	Rencontre technique chez SCGM. André Turmel	8,00 h
09/22/04	Réception d'un document relativement à la réunion du 27 septembre; analyse et envoi des ces documents à Lucie Gervais. André Turmel	1,00 h
09/24/04	Réunion de travail avec analyste sur session du 27 septembre 2004. André Turmel	2,50 h
10/26/04	Préparation et discussion avec analyste (1er et 27 octobre). André Turmel	2,00 h
11/09/04	Préparation d'une réunion de travail sur session du 10 novembre. André Turmel	2,00 h
11/17/04	Réunion de travail avec analyste sur liste des sujets de la FCEI. André Turmel	1,00 h
11/18/04	Préparation et envoie d'une lettre à SCGM et Gazifère. André Turmel	0,50 h
11/23/04	Préparation de la séance du 24 novembre 2004. André Turmel	2,00 h
11/24/04	Préparation. André Turmel	2,00 h
11/30/04	Préparation de la séance du 1er décembre 2004. André Turmel	2,00 h
01/19/05	Analyse des textes. André Turmel	1,00 h

CONDITIONS DE SERVICE DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL R-3523-2003

Total des honoraires	\$ 11 303,00
TPS	791,21
TVQ	907,07
	<hr/>
Total des taxes sur les honoraires	\$ 1 698,28
	<hr/>
Total des honoraires incluant les taxes	\$ 13 001,28
	<hr/> <hr/>
DÉBOURS	
<u>Taxables</u>	
Déplacement - Voiture/Taxi-Stat.	51,44
Voyage - Repas	14,10
Frais de recherches en ligne	15,00
	<hr/>
Total des débours	80,54
TPS	5,64
TVQ	6,46
	<hr/>
Total des taxes sur les débours	\$ 12,10
	<hr/>
Total des débours incluant les taxes	\$ 92,64
	<hr/>
Total de la présente facture	\$ 13 093,92
	<hr/> <hr/>

Sommaire des taxes

TPS	796,85
TVQ	913,53
	<hr/>
Total des taxes de la présente facture	1 710,38
	<hr/> <hr/>

Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et marques de commerce



Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur

Date: 31 janvier 2005
Notre Dossier: 115805.00028
Note d'honoraires: 38242
TPS: 87937 6127 RT

TVQ: 1023151835 TQ0002

Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante (FCEI)
a/s M. Richard Fahey
630 boul. René Lévesque ouest
Suite 2420
Montréal (Québec) H3B 1S6

COPIE

S.V.P. Joindre cette copie à votre remise

Pour services professionnels rendus en relation avec le dossier suivant:

CONDITIONS DE SERVICE DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL R-3523-2003

Avocat responsable: André Turmel

Total des honoraires	\$ 11 303,00
Total des débours	80,54
Total des taxes	1 710,38
Montant total dû	\$ 13 093,92

Sommaire des taxes

TPS	796,85
TVQ	913,53
Total des taxes de la présente facture	1 710,38

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

1950, boul. René Gaultier
bureau 206 B
Varenes, Québec
J3X 1P5

Téléphone: 450 929-9000
Cellulaire: 514 816-5900
Télécopieur: 450 652-7029
Courriel:
energiesconform@qc.aira.com

Le 31 janvier 2005

Numéro de TPS : 144116621
Numéro de TVQ : 1088857603

Monsieur Richard Fahey - FCEI
A/S Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
Tour de la Bourse
Bureau 3400
800 Place Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1E9

Facture numéro : FC-0131-80

R-3523-04 – Conditions de services.

Représentant la Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante (FCEI)

Participation à la rencontre préparatoire et préparation

34,5 heures, taux horaire 125,00\$ (détails en page 2) **4 312,50 \$**

Participation au groupe de travail et préparation

94.25 heures, taux horaire 125,00\$ (détails en page 2 et 3) **11 781,25 \$**

Sous-total **16 093,75 \$**

TPS	1 126,56 \$
TVQ	<u>1 291,52 \$</u>
TOTAL	18 511,83 \$

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

Payable sur réception, merci.

Page 2

Frais des intervenants R-3523-2004

Information concernant la facture : **FC-0131-80**

Date	Support	Durée
Rencontre préparatoire et préparation		
16 février 2004	Lecture et analyse des documents des distributeurs	6,0 heures
17 février 2004	Lecture et analyse des documents des distributeurs	7,0 heures
18 février 2004	Lecture et analyse des documents des distributeurs	3,0 heures
19 février 2004	Préparation à la rencontre préparatoire	7,5 heures
23 février 2004	Discussions avec Me Turmel et FCEI et préparation concernant la Rencontre préparatoire à la Régie	2,5 heures
25 février 2004	Préparation avec Me Turmel (7h30-9h00 am) et Rencontre préparatoire à la Régie (9h00 à 16h00)	8,5 heures
Sous-Total		34,5 heures
Rencontres du groupe de travail		

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

et préparation		
26 avril 2004	Conversation avec Me Turmel Préparation	0,75 heure
15 juin 2004	Préparation à la rencontre sur le module Contrat	1,0 heure
16 juin 2004	Préparation et rencontre sur le module Contrat (demi- journée) 9h15 à 12h30	3,25 heures
13 septembre 2004	Absente	
15 septembre 2004	Préparation et rencontre sur le module contrat 9h30 à 14h40	5,25 heures
23-24 septembre 2004	Préparation à la rencontre du 27 septembre	2,5 heures
27 septembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h	6,5 heures
30 septembre 2004	Préparation pour la rencontre	1,5 heures
1 octobre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-15h45	6,75 heures
27 octobre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-14h15	4,75 heures
10 novembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-17h15	7,75 heures
22 novembre 2004	Préparation rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h15	6,00 heures
24 novembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro	6,75 heures

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

	9h30-16h15	
25 novembre 2004	Préparation rencontre chez Gaz Metro	3,5 heures
26 novembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h	6,5 heures
30 novembre 2004	Préparation à la rencontre chez Gaz Metro	2,5 heures
1 décembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h10	6,5 heures
21-22-23 janvier 2005	Préparation aux rencontres chez Gaz Metro	7,5 heures
24 janvier 2005	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-17h	7,5 heures
25 janvier 2005	Rencontre chez Gaz Metro 9h00-17h	7,5 heures
Sous-Total (Préparation et Rencontres)		94,25 heures
Total		128,75 heures